

Communiqué de presse

Bâle, 6 février 2014

Solide résultat opérationnel pour la Banque Coop

Les charges exceptionnelles liées à la caisse de pension pèsent cependant sur le résultat

La Banque Coop a enregistré un solide résultat opérationnel selon le principe True and Fair View au cours de l'exercice 2013. Avec CHF 244,3 millions, le produit d'exploitation est légèrement supérieur (+0,9% ou CHF 2,1 millions) à celui de 2012. Erodant le bénéfice brut de CHF 11 millions, les contributions à la caisse de pension pèsent sur le résultat annuel. Sans cet effet unique, le bénéfice brut aurait progressé de CHF 0,3 million (+0,3%) en comparaison annuelle. Les fonds d'épargne (CHF 493,0 millions) et les créances hypothécaires (CHF 528,0 millions) ont connu une croissance réjouissante. Grâce à cet octroi de crédits supplémentaire, les créances hypothécaires franchissent pour la première fois la barre de CHF 13 milliards.

Lors de la conférence de presse de présentation du bilan qui s'est tenue aujourd'hui, le président du Conseil d'administration, Ralph Lewin, et le président de la Direction générale, Andreas Waespi, ont détaillé les résultats de l'exercice 2013 de la Banque Coop (en vertu du principe True and Fair View). En voici l'essentiel:

- Augmentation des opérations d'intérêts de 0,6% ou CHF 156,5 millions (2012: CHF 155,7 millions).
- Progression des opérations de commissions et de prestations de services de 2,1% ou CHF 70,5 millions (2012: CHF 69,1 millions).
- Diminution du bénéfice brut de 11,3%, à CHF 84,1 millions, imputable aux charges exceptionnelles liées à la caisse de pension (2012: CHF 94,8 millions).
- Recul du bénéfice de l'exercice de 11,8%, à CHF 59,8 millions, imputable aux charges exceptionnelles liées à la caisse de pension (2012: CHF 67,8 millions).
- Bond important des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements de 6,1%, à CHF 8,5 milliards (2012: 8,0 milliards).
- Croissance des fonds de la clientèle de 2,8% ou CHF 303,5 millions, à CHF 11,0 milliards.
- Progression des créances hypothécaires de 4,2%, à CHF 13,0 milliards (nouveau record) contre CHF 12,5 milliards en 2012.
- Réduction du total de bilan de 1,3%, à CHF 15,1 milliards (2012: CHF 15,3 milliards) grâce à une gestion active.

Hausse des opérations de commissions et d'intérêts

Principale source de revenus de la Banque Coop, les opérations d'intérêts ont progressé de 0,6% par rapport à l'année dernière, à CHF 156,5 millions. Affichant une croissance de 2,1%, soit CHF 70,5 millions (2012: CHF 69,1 millions), les opérations de commissions et de prestations de services réalisent leur performance la plus aboutie de ces 5 dernières années. Moins significatives pour la Banque Coop, les opérations de négocie se sont légèrement repliées en comparaison annuelle (-0,9%), à CHF 13,2 millions. Globalement, le produit d'exploitation (CHF 244,3 millions) progresse de 0,9% par rapport à l'exercice précédent.

Communiqué de presse

Dépôts d'épargne: croissance réjouissante grâce notamment au compte d'épargne Plus

Le passif du bilan de la Banque Coop a enregistré une fois encore une évolution très réjouissante, comme en témoigne l'afflux de fonds de la clientèle de CHF 303,5 millions, pour s'établir à CHF 11,0 milliards au terme de l'exercice. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont connu une progression notable de CHF 493,0 millions (soit 6,1%). Les fonds d'épargne au 31 décembre 2013 ont ainsi battu le niveau historique de 2012. Avec une croissance de CHF 477,7 millions, le compte d'épargne Plus a contribué de manière déterminante à cette évolution. La prime d'intérêt offerte sur les nouveaux versements rend ce produit d'épargne particulièrement attrayant. Par ailleurs, les comptes privé, jeunesse, seniors ainsi que les comptes de prévoyance et de libre passage ont vu leur volume croître en comparaison annuelle.

Créances hypothécaires: franchissement du seuil des 13 milliards

La demande, toujours forte, de logements en propriété a permis aux créances hypothécaires de faire un bon de CHF 528,0 millions (+4,2%). Elles franchissent pour la première fois la barre des 13 milliards. Au nom d'une politique restrictive en matière de risques, la Banque Coop a continué d'appliquer en 2013 les directives d'octroi de crédits très strictes, en vigueur depuis des années, avec des normes d'aliénation conservatrices et des exigences élevées en termes de capacité financière. La qualité élevée des crédits octroyés transparaît à travers la part des crédits «exception to policy», qui reste stable à un faible niveau. Fin 2013, la part des «Exceptions to Policy» s'élevait à 4,9%.

Augmentation des charges d'exploitation consécutive aux charges exceptionnelles liées à la caisse de pension

En 2013, les charges d'exploitation ressortent à CHF 160,2 millions (2012: CHF 147,4 millions) et se répartissent entre les charges matérielles et de personnel. La Banque Coop a versé à charge de l'exercice 2013 un montant unique de CHF 11,0 millions en faveur de la caisse de pension aux fins de combler le découvert et de financer le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. C'est pourquoi les charges de personnel ont atteint CHF 84,0 millions et représentent une augmentation de CHF 10,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Les charges matérielles ont également augmenté (CHF 76,3 millions, soit +3,5%) en comparaison annuelle. Elles sont imputables à des dépenses publicitaires supplémentaires (nouveaux spots télévisuels) ainsi qu'à une hausse des frais juridiques et de conseil fiscal en vue de la mise en œuvre des nombreuses dispositions légales et réglementaires et de la nécessité d'adapter le système informatique en conséquence.

Provisions au titre de la participation au programme américain

La Banque Coop a décidé de participer au programme américain visant à régler le différend concernant d'éventuels fonds non fiscalisés. Pour des raisons liées aux risques, la Banque Coop a décidé d'intégrer le groupe des banques de la catégorie 2. Au total, CHF 9 millions sont provisionnés dans les comptes de l'année 2013 au titre de la participation au programme américain et aux coûts en découlant. A l'inverse, une partie des provisions constituées en 2012 pour les rétrocessions ont été dissoutes. Par ailleurs, le portefeuille de crédits de la Banque Coop a maintenu sa progression, ce qui a pour effet de conserver actuellement à un niveau bas les provisions pour risques de défaillance. Au total, la banque affiche des correctifs de valeur, provisions et pertes de CHF 4,6 millions (2012: CHF 5,5 millions).

Communiqué de presse

Des charges exceptionnelles pèsent sur le bénéfice brut et le bénéfice annuel

Grevé par des charges exceptionnelles (versement en faveur de la Caisse de pension de la Banque Cantonale de Bâle), le bénéfice brut selon le principe True and Fair View enregistre un recul de 11,3% et s'élève à CHF 84,1 millions. Sans cet effet unique, il aurait progressé de 0,3% en comparaison annuelle. De même, le bénéfice annuel 2013 a été inférieur à celui de l'exercice précédent, diminuant de 11,8%, à CHF 59,8 millions (2012: CHF 67,8 millions). Sans ces dépenses exceptionnelles en faveur de la caisse de pension, le bénéfice annuel aurait atteint CHF 70,9 millions, ce qui eût représenté une progression de 4,5% par rapport à 2012.

Réduction du total de bilan grâce à une gestion active

Malgré l'accroissement des fonds de la clientèle et hypothécaires, le total du bilan a reculé de CHF 202,0 millions, à CHF 15,1 milliards au 31.12.2013 (2012: CHF 15,3 milliards). Cette évolution a participé d'une gestion active de la structure du bilan et des liquidités. Les excédents, déposés jusqu'ici sans intérêts sur le compte de virement auprès de la Banque nationale suisse, ont été progressivement démantelés et le bilan à l'actif et au passif réduit dans la foulée.

Confortable dotation en fonds propres

Au 31.12.2013, la Banque Coop dispose toujours d'une solide dotation en fonds propres, ce qui est au demeurant répercuté dans le confortable taux de couverture des fonds propres selon Bâle III de 183,3% (2012: 179,7%) ainsi que dans le ratio du capital total de 14,7% (2012: 14,4%). Dans le même temps, l'introduction du volant de fonds propres anticyclique a rehaussé le taux requis à 157,6% (2012: 150,0%). En outre, le relèvement du volant de fonds propres anticyclique, décidé récemment par le Conseil fédéral, est absorbé par le confortable taux de couverture actuel des fonds propres de la Banque Coop.

Propositions à l'Assemblée générale

Le résultat opérationnel solide permet à la Banque Coop de maintenir sa politique durable en matière de dividende et proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 1,80 (brut) par action. Comme successeur d'Andreas C. Albrecht, qui a démissionné en décembre dernier, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 28 avril 2014 Andreas Sturm, élu le 8 janvier 2014 Président du Conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle. En raison de la mise en œuvre de l'initiative Minder, diverses adaptations des statuts de la Banque Coop seront proposées à l'Assemblée générale.

Envois erronés d'extraits de compte de fin d'année

Le 6 janvier 2014, une erreur de programmation a généré des envois erronés dans le cadre du traitement de fin d'année de la Banque Coop. Une enquête indépendante a été diligentée à Deloitte pour savoir comment ce dysfonctionnement a pu survenir lors de l'expédition. La banque communiquera les conclusions de cette enquête lorsque celles-ci seront en sa possession. Deux courriers séparés, l'un exprimant les excuses de la banque, l'autre contenant les extraits manquants, ont été envoyés aux clients concernés. La grande majorité d'entre eux a réagi avec compréhension à cette erreur déplorable. La confiance inaltérée de la clientèle se retrouve aussi dans l'évolution de l'activité. Ainsi, la Banque Coop a enregistré en janvier 2014 une croissance de plus de CHF 120 millions au niveau des engagements vers la clientèle sous forme d'épargne et de placements.

Communiqué de presse

Perspectives: mise en œuvre de la stratégie du groupe avec la banque de conseil en ligne de mire

Pour réagir aux nombreux changements réglementaires de ces dernières années et aux exigences en hausse vis-à-vis des instituts financiers, la Banque Coop a, avec la Banque Cantonale de Bâle, révisé en 2013 la stratégie du groupe et déterminé les axes prioritaires qui doivent être suivis dans les années à venir, avec comme objectif une progression durable de la valeur de l'entreprise.

C'est le conseil à la clientèle qui est au centre de sa stratégie. En se positionnant comme banque de conseil indépendante, la Banque Coop cible encore davantage les besoins de la clientèle dans tous les domaines d'activité et continuera à développer en conséquence l'approche multi-canaux. Les coopérations au sein du groupe BKB doivent en outre être intensifiées afin de mettre à profit de nouvelles synergies. Cela permettra des processus plus efficaces et des baisses de prix. La collaboration au sein du groupe se fonde sur le "principe de la banque maître d'œuvre". Cela signifie que la banque qui assure au sein du groupe le leadership est celle qui dispose de la plus grande expérience, du meilleur savoir-faire et de la réalisation la plus efficiente des processus correspondants.

Au cours des prochaines années, la Banque Coop se concentrera sur son positionnement comme banque de conseil indépendante. Les investissements seront consacrés à la création et au développement des points de contact avec les clients – en déployant un réseau de succursales optimisé, un centre de conseil pour les prestations de services téléphoniques et électroniques en favorisant l'expansion du canal électronique. C'est le marché suisse que ciblera la Banque Coop.



Andreas Waespi, CEO: "Je suis heureux que nous ayons réussi à accroître notre productivité. Sur le plan opérationnel, nous sommes déjà solidement positionnés. La mise en œuvre de la nouvelle stratégie du groupe nous permettra de poursuivre le développement réussi et durable de la Banque Coop."

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le résultat de l'exercice dans les annexes et à l'adresse www.banquecoop.ch.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann
Responsable Secrétariat général, relations médias et communication interne
Banque Coop SA
Téléphone: +41 (0)61 286 26 03
E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

Communiqué de presse

En bref

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

Symbol de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).
L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

Données et téléchargements importants

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles, consultables à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution. Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).